Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-938417060-20260428-DELIB2026_042-DE

Val d'Arguenon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de VAL-D'ARGUENON, légalement convoqué le 16 avril 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Maxime LEBORGNE, Maire.

Etaient présents : Maxime LEBORGNE, Philippe PLARD, Pascale LEMEE, Vincent CHESNAIS, Aurélie RABAROT, Bernard CHRETIEN, Isabelle JOUFFE, Mickaël SEGUIN, Loïc REVEL, Christian GUILBERT, Michel RAFFRAY, Pierric LORY, Daniel LEVEQUE, Christian EON, Françoise LE ROUILLE, Laurence VERHAEGHE, Aurélie NICOLAS, Aurélie LEMARCHAND, Aurélie DUPAS, Armelle ROUXEL, Justine BELLENGER, Laëtitia LE BELLEGUY, Marylène MIZOULE, Hugues JOSSELIN, Dominique LEBARBIER, Céline SION et Antoine WIECKOWSKI, *formant la majorité des membres en exercice.*

Secrétaire de séance : Pascale LEMEE

DELIBERATION N° 042/2026 : APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2026 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU BAS BOURG

Loïc REVEL, Maire délégué, donne lecture au Conseil Municipal du budget annexe lotissement du Bas Bourg 2026 préparé par la Commission finances.

Après en avoir délibéré, à la majorité , par 22 voix Pour et 5 abstentions (Mmes MIZOULE, LEBARBIER et SION et MM. JOSSELIN et WIECKOWSKI), le Conseil Municipal **APPROUVE le budget primitif lotissement du Bas Bourg 2026 qui s'équilibre à :**

- **En section de fonctionnement : 365 794.38 €**
- **En section d'investissement : 253 873.55 €.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Maxime LEBORGNE